



LISTE D'APTITUDE

À QUAND...



Le 16 novembre 2017 s'est tenue la Commission Administrative Paritaire Locale (CAPL) de la liste d'aptitude de C en B.

En propos liminaire, **F.O.-DGFIP** a rappelé qu'elle était la seule organisation syndicale nationale favorable à la promotion par liste d'aptitude.

DROIT AU RETOUR

F.O.-DGFIP est le seul syndicat à demander le « droit au retour » (maintien dans le département d'origine si l'agent le souhaite) suite à promotion par liste d'aptitude ou concours interne.

4 POTENTIALITÉS

La Direction Générale a imposé à la Marne 4 potentialités pour 2017 contre 6 l'an passé soit une baisse de 33 % du nombre de possibilités.

Ainsi, sur les 184 agents pouvant postuler dans notre département, 40 candidatures

ont été déposées contre 48 l'an passé soit une baisse de 20 % :

3 proposés en A (excellent)
19 proposés en B (très bon)
18 proposés en R (à revoir)

A l'issue des débats, 6 dossiers ont été classés en A, 19 en B, 15 en R.

Les 6 dossiers classés en A seront proposés en CAP Nationale mais seulement 4 seront retenus.

CONCOURS

La Direction a rappelé que la promotion par voie de concours s'offrait également aux agents. Elle a oublié de préciser que les possibilités vont considérablement se réduire. Les concours internes et externes vont se dérouler le même jour et seront limités à 5 tentatives pour chacun.

Nous vous conseillons vivement d'être très attentif à votre notation. Celle-ci conditionne votre classement sur liste d'aptitude.

Pour de plus amples explications, n'hésitez pas à contacter vos représentants **F.O.-DGFIP** :

Christelle HANTISSE

Sylvain COMMENCAIS

Catherine LADIRAY